

Gérard GRASSINI

Mr Claude VINCENT
823 Chemin Beauvallon-bas
83400 HYERES LES PALMIERS

Recommandé avec AR

Hyères le 19 août 2020

Monsieur le 1^{er} Vice-Président

Le club ayant ouvert ses portes le lundi 17 août dernier, conformément à ma décision mentionnée dans ma déclaration au CA du 15 juillet dernier, j'ai l'honneur de vous présenter ma démission de la Présidence du Club de bridge de HYERES à compter du 19 août 2020.

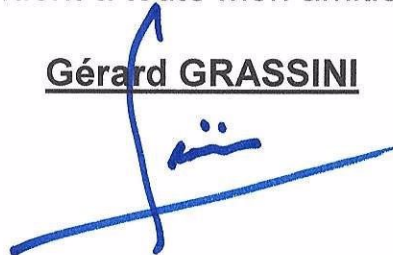
Cette démission est aussi valable pour toutes les fonctions annexes que j'exerçais dans le club : Ecole et arbitrage sous toutes ses formes.

Je vous prie de trouver en PJ :

- Un trousseau de 4 clés dont celle qui ouvre le club
- Trois carnets de chèques dont deux sont neufs
- La carte bleue de la Caisse d'Epargne
- La carte d'accès METRO
- Une clé USB consignes d'utilisation du défibrillateur

Croyez, Monsieur le 1^{er} Vice-Président à toute mon amitié.

Gérard GRASSINI



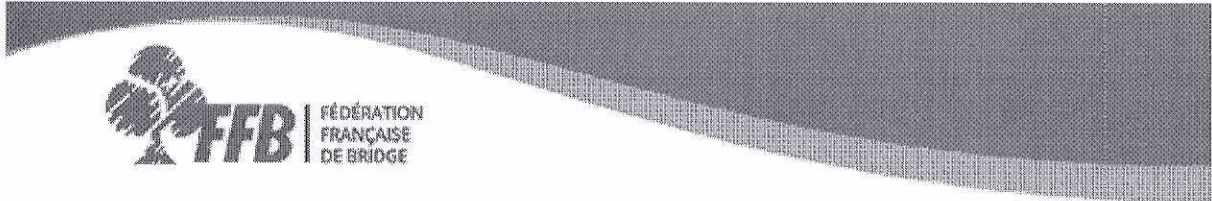
***Résidence BYZANCE
Anatolia AA23
325 Avenue de la paix
83130 LA GARDE***

Fwd: Démission du Président

jeudi 20 août, 19:06

De : Marie-Jose ROUX

A : jcgradella@sfr.fr

envoyé : 19 août 2020 à 17:55**de** : Club De Bridge Hyeres Les Palmiers <club@ffbridge.fr>**à** : mjc.roux@wanadoo.fr**objet** : Démission du Président**CLUB DE BRIDGE HYERES LES PALMIERS**Clap de fin

Depuis le lundi 17 août, le club a ouvert ses portes avec les protocoles joueur et sanitaire imposés par la FFB que nous avons appliqués à la lettre. Cette réouverture a été parrainée par Emmanuelle MONOD, membre du Bureau Exécutif de la FFB et bras droit du Président, qui, à ma demande, nous a fait l'honneur de nous rendre visite.

Pour cette première, nous avons reçu 7 tables, ce qui est un bon départ.

Comme je m'y suis engagé dans ma déclaration du 15 juillet dernier, ce mercredi 19 août, conjointement avec la présente information, j'envoie à notre 1^{er} Vice-Président Claude VINCENT, ma lettre de démission de toutes les fonctions que j'exerçais dans le club.

A cette date, conformément aux articles 19 – 9 et 19 – 10 de nos statuts, celui-ci devient Président par intérim et, en dehors des affaires courantes, a la charge d'organiser une AGE Elective afin de désigner un(e) Président(e) pour le reste du mandat restant à courir, soit 3 ans.

Avant de clore définitivement mon engagement dans le club, je voulais vous exprimer tout le plaisir que j'ai eu à assumer cette présidence pendant les 6 années passées à la tête du CBHP. Merci

à tous, et particulièrement à certains membres du Conseil d'Administration du mandat précédent (2015 – 2020) avec qui j'ai vécu et réalisé la grande refonte du club. Ils se reconnaitront. Un immense merci à tous ceux, nombreux, qui, par mail, SMS ou téléphone m'ont manifesté leur gratitude et leur amitié.

Vous allez devoir choisir parmi les candidats possibles, le ou la Président(e) qui me succèdera. Celui-ci ou celle-ci fera tout ce qu'il (elle) peut pour que tout ailles bien dans le club. Donnez-lui la chance de réussir son projet. Avant de le(la) critiquer, laissez-lui du temps, car il(elle) sera efficace une fois la sérénité retrouvée au sein de notre CA ainsi que dans le club. Il(elle) aura à cœur de trouver la meilleure façon de rassembler ainsi que le meilleur chemin pour que le CBHP poursuive sa marche en avant pour le bien de tous.

A bientôt, cartes en mains, autour d'une table de jeu.

Gérard GRASSINI

Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)